



## **Assises nationales du ministère du travail et de l'emploi à Paris, les 21 et 22 novembre 2012**

### **Quel service public voulons-nous ?**

Les missions et prérogatives du service public du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle sont durement remises en cause depuis plusieurs années, en même temps que le droit du travail est attaqué, que la précarité et le chômage ne cessent de se développer. Parallèlement, sous les coups de sabre de la RGPP, avec la mise en place des DIRRECTE au service du patronat, les conditions de vie au travail dans notre ministère et la santé des agents se sont fortement dégradées ; les suicides et tentatives de suicide qui se sont répétés ces derniers mois en font la tragique démonstration.

C'est par la mobilisation des agents, que le ministre sortant a enfin reconnu les suicides de Luc et de Romain en accident de service. Il est de la responsabilité du nouveau ministre, de prendre en compte les enseignements des cahiers de doléances remis lors du rassemblement du 7 février 2012 devant la DAGEMO.

La mobilisation des agents a fait émerger des revendications fortes qui n'ont pas encore aujourd'hui de réponse : l'arrêt des suppressions d'emplois et le recrutement par voie de concours d'agents notamment de catégorie C ; l'arrêt des suppressions, des mutualisations et externalisation de missions et le retour de celles déjà transférées ; l'abandon immédiat de tous les objectifs chiffrés et de la politique d'évaluation par objectifs ; le retrait de la note sur la ligne hiérarchique de l'Inspection du travail ; l'abandon de la PFR et l'intégration de l'enveloppe servant au financement des primes pour l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice et la revalorisation substantielle de la rémunération des agents de catégorie C, des SA, et des Contrôleurs du Travail ; le retrait de la procédure d'entretien professionnel ; et enfin, l'arrêt de la dévalorisation et la déstabilisation des agents comme mode de relations hiérarchiques.

Si la reconnaissance des accidents de service constitue une amère victoire, elle montre que la mobilisation déterminée permet de gagner. Les mails « gouttes d'eau » ont montré que les agents souhaitent continuer à s'exprimer sur leurs conditions de travail.

Plus d'un an après les journées de juin 2011, où les agents ont fait part de leurs doléances, les organisations syndicales proposent aux agents de poursuivre ces échanges dans des Assises Nationales les 21 et 22 novembre, précédées d'assemblées locales, pour discuter du service public que nous voulons, de ses missions, ses prérogatives, son organisation, son fonctionnement, et de la défense du statut général des fonctionnaires et des statuts particuliers.

Ces assises doivent être à la fois un moment d'échanges, de réflexions collectives et de propositions d'actions pour changer nos conditions de travail, redonner du sens à nos missions et renforcer ainsi pour les salariés et les chômeurs, le service public du travail et de l'emploi. Elles doivent aussi être un moment de mobilisation pour faire avancer nos revendications auprès du ministre.

La nomination d'un nouveau gouvernement après les élections présidentielles du 6 mai est le moment pour repartir à l'offensive sur nos exigences. D'autant qu'est déjà annoncé un nouveau mouvement de décentralisation sur les services de l'Emploi, que le nouveau gouvernement annonce une aggravation de la politique de réduction des effectifs et enfin que les dernières annonces de Sapin confirment la volonté de poursuivre la casse de l'Inspection du Travail.

**Les 21 et 22 novembre, tous ensemble aux Assises Nationales du ministère du  
travail, de l'emploi et de la formation professionnelle  
Bourse du travail de Paris – Salle Croizat  
3 rue du Château d'eau (10<sup>ème</sup> arrdt)  
Métro République**

# Demandez le programme !

## Quel service public voulons-nous ?

### MERCREDI 21 NOVEMBRE 2012 : Sens des missions

9 H 30	Accueil
10h – 10h15	Ouverture des travaux
10h15-11h15	Interventions des confédérations syndicales
	Pause
11h30-12h30	Quel avenir des services Emploi face aux politiques de décentralisation <i>plénière</i>
12h30 – 13h30	Pause déjeuner
13h30 - 15h	Externalisations et mutualisation : Conséquences sur les services supports et sur l'ensemble des agents <i>plénière</i>
15h-15h15	Pause
15h15-17h	3 ateliers en parallèle : 1/ Quels droits protecteurs pour les travailleurs : les salariés, les chômeurs, les travailleurs étrangers sur l'ensemble des champs travail-emploi-formation professionnelle ? 2/ Quelles relations de travail entre les agents des services travail-emploi-formation professionnelle dans leur action ? 3/ Quelle inspection du travail au service des salariés : accueil, demande individuelle <b>et</b> collective, prérogatives, sanctions, liens avec les usagers ?
17h-19h	Restitution des ateliers et débat <i>plénière</i>

### JEUDI 22 NOVEMBRE 2012 : Organisation et conditions de travail

9h-12h	Comment améliorer les conditions de travail et reconstruire les collectifs de travail ? <i>plénière</i>
12h-13h15	Pause déjeuner
13h15-15h15	Débats sur les motions et Votes <i>plénière</i>
15h	Conférence de presse

## ATTENTION

**ADRESSEZ DES MAINTENANT VOTRE DEMANDE DE CONGE DE FORMATION SYNDICALE PAR LA VOIE HIERARCHIQUE.**

### PRE-INSCRIPTION

Afin d'estimer le nombre d'agents présents pour l'hébergement et les sandwiches, nous appelons les agents à se préinscrire auprès des organisations syndicales organisatrices

Nom : .....

Prénom : .....

Service : .....

Besoin d'un hébergement sur Paris : oui / non ?

Envoyez votre coupon à l'adresse mail : [assisesnationales@laposte.net](mailto:assisesnationales@laposte.net)

Ou auprès des militants locaux d'un des quatre syndicats organisateurs.